



Mariage après (OQTF) L'obligation de quitter le territoire français

Par **ahmed1988**, le 11/03/2013 à 17:05

Mariage après (OQTF) L'obligation de quitter le territoire français ,?
Bonjour

voilà je suis un algérien, je suis rentré en France avec un visa Schengen , j'ai eu il y a 5 mois une obligation de quitter le territoire français ..après j'ai pas fait le recours au tribunal administratif car le délai a expiré,
.bref maintenant
je veux me marier avec une française/algérienne
Puis-je me marier sans problème?
Est-ce que je vais me faire arrêter?
J'ai vraiment peur et je voudrais savoir quelles démarches je dois faire.
je vous remercie d'avance[smile28]

Par **citoyenalpha**, le 12/03/2013 à 03:40

la réponse juridique à votre question a déjà été apportée dans un autre post.

Par **ahmed1988**, le 12/03/2013 à 15:45

quoi j'ai pas compris